
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 juillet 2015, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : S.A.SU. Nicolas Laurent Photography

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Capital social : 100 euros

Siège social : 4 rue Carnavalet - 2ème Etage, 13009 MARSEILLE

Objet social : Prises de vues, reportages, conseils photographiques

Président : Monsieur Nicolas LAURENT demeurant 4 rue Carnavalet - 2ème Etage, 13009 MARSEILLE

Clause d'agrément : Toute cession d'actions ayant pour effet l'admission d'un nouvel associé est subordonnée à l'agrément résultant d'une décision extraordinaire de la collectivité des associés

Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MARSEILLE

Pour avis